



Clinique St Pierre
OTTIGNIES



TEST À LA PERSANTINE AVEC SCINTIGRAPHIE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Votre cardiologue vous a prescrit un test à la Persantine avec scintigraphie.

Cet examen de scintigraphie permet de visualiser le muscle cardiaque et donc d'apprecier la qualité de votre circulation coronaire.

Le test à la Persantine représente un substitut à l'épreuve d'effort cardiaque classique sur bicyclette ou tapis roulant et est particulièrement indiqué chez les patients ne pouvant pédaler ni marcher correctement pour des raisons orthopédiques, vasculaires ou neurologiques.

A la fin du test, on administre un radio-isotope (MIBI) qui se fixe au niveau du cœur et qui peut être détecté par un appareil gamma-camera tomographique (SPECT).

PRÉPARATION DE L'EXAMEN

Présentez-vous à l'heure prévue au service de médecine nucléaire | Route 677, après vous êtes inscrit au guichet d'accueil des consultations - Route 520.

- Vous devez absolument être à jeun depuis la veille à minuit et emporter avec vous une collation.
- Les aliments et les boissons contenant de la caféine ou des composés apparentés (Café, Thé, Chocolat, Bananes, Coca) doivent être impérativement évités depuis la veille à minuit et idéalement depuis une période de 18 heures.
- Il en est de même pour les médicaments contenant de la théophylline. (THEODUR, THEOLAIR, XANTHIUM...)

Si vous ne rencontrez pas ces conditions, votre examen devra être postposé à un autre jour.

INJECTION DU RADIO-ISOTOPE

Après votre arrivée, on vous placera une perfusion dans une veine de l'avant-bras, afin de pouvoir vous injecter la Persantine et le radio-isotope, sous surveillance ECG.

Une fois la procédure terminée, on vous retirera votre perfusion et vous pourrez prendre votre collation.

ENREGISTREMENT DES IMAGES

L'enregistrement des images de votre cœur pourra commencer environ 30 minutes plus tard.

L'enregistrement de ces images dure habituellement 5 minutes. Il vous sera demandé de maintenir une position immobile : celle-ci est indispensable pour une interprétation correcte de l'examen.

Le·la médecin examinera directement les images enregistrées. A ce moment, il se peut que l'on vous demande de vous présenter au service de Médecine Nucléaire quelques jours plus tard pour un examen au repos.

La procédure, indispensable pour obtenir un diagnostic définitif, est identique, mais sans perfusion de Persantine.

Les résultats de l'examen seront communiqués à votre cardiologue pour les confronter avec les autres éléments dont il·elle dispose.

DOSE D'IRRADIATION

La dose de rayonnements ionisants délivrée à l'occasion de cet examen est du niveau des faibles doses et correspond approximativement, comme les examens de radiologie, à une ou plusieurs années d'irradiation naturelle en Belgique.

A ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré et, si un tel risque devait exister, il serait sans commune mesure par rapport au bénéfice attendu pour votre santé du fait de la réalisation de l'examen.

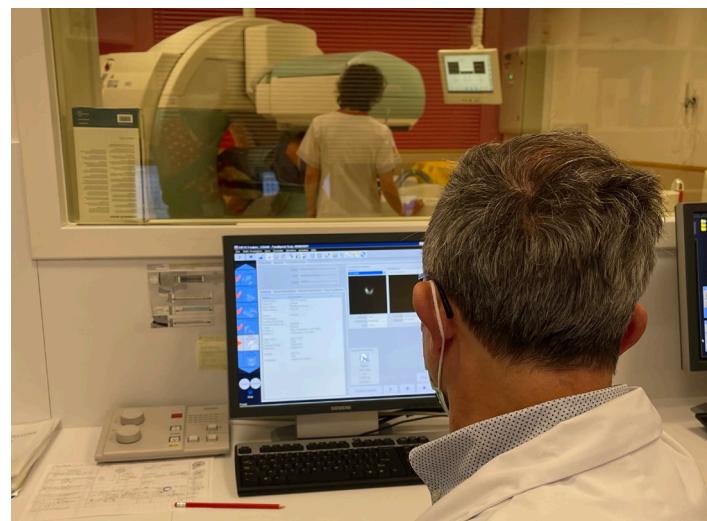
Pendant les heures qui suivront votre sortie du service, vous serez susceptible de délivrer vous-même, à vos proches et votre entourage, de très faibles doses de rayonnements qui ne présentent non plus aucun risque. Nous vous conseillons néanmoins d'éviter, si possible, les contacts rapprochés (<1 m) et prolongés (> 30 min) avec les petits enfants (≤ 10 ans) et les femmes enceintes le jour de votre examen.

N'OUBLIEZ PAS

Les documents en rapport avec l'examen :

- Votre carte d'identité
- La demande d'examen de votre médecin
- Examens radiologiques, échographiques ou biologiques en rapport avec la maladie actuelle, scintigraphies antérieurs.
- Le jour-J : vous inscrire à la route 520.

NOTES



CONTACT

SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE

010 437 477

Du Lundi au Vendredi de 8h à 17h



Clinique S^t Pierre
OTTIGNIES

CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

